

Master Bioressources, ingénierie biologique de l'environnement

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Biologie – Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Sciences et technologie

Type de diplôme :

Master en 1 an

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

Durée des études :

1 an par validation des acquis de l'expérience

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

La formation proposée est pluridisciplinaire et conduit à l'acquisition et à la maîtrise des concepts et des techniques scientifiques – y compris les perspectives offertes par les nouvelles biotechnologies – et socio-économiques qui orientent la politique de gestion, de valorisation, d'aménagement et de développement durable des terroirs naturels et cultivés méditerranéens et tropicaux.

La conception systémique du programme doit donner aux futurs diplômés la capacité :

- d'analyser et d'établir des diagnostics,
- d'utiliser, de conserver, de valoriser les potentialités du patrimoine mondial des bioressources renouvelables,
- de conseiller les décideurs et les bailleurs de fonds dans leur prise de décision.

Compétence(s) visée(s)

Les diplômés de cette formation sont appelés à contribuer au renforcement de la capacité scientifique des pays en développement dans le domaine de la gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables et notamment dans les projets pilotes ayant trait à l'aménagement des territoires.

Ces cadres, dont les pays en développement ont besoin, auront acquis la maîtrise des principes directeurs scientifiques qui orientent la politique de gestion des terroirs tropicaux.

Débouchés professionnels

Agronomie, agroforesterie, biotechnologie, environnement – secteur Recherche et Développement, public et privé, secteur brevets, veille technologique, conseil et expertise, organismes et universités nationaux et internationaux, instituts techniques, écoles spécialisées – CE, ministères, collectivités, ONG, bureaux d'études, industries, sociétés privées d'intervention, etc

Organisation de la formation

La formation comprend 1400 heures :

- 550 h en présentiel,
- 550 h de travail personnel,
- 300 h minimum en stage de laboratoire.

Elle est organisée à temps plein sur deux périodes :

- 1re période 6 semaines d'enseignement (janvier avril) et un stage en laboratoire de recherche de 10 semaines minimum (avril – juin),

Période 1 = 30 ECTS

Ecologie et développement durable 9 ECTS

Sciences du sol et risques agronomiques 9 ECTS

Anglais scientifique 3 ECTS

Stage/projet, minimum 10 semaines

Connaissance du secteur professionnel 9 ECTS

- 2e période 12 semaines d'enseignement.
Hors examens (septembre janvier).

Période 2 = 30 ECTS

Mesures physiques et chimiques des écosystèmes 5 ECTS
Agronomie 5 ECTS
Systèmes agropastoraux en régions chaudes 5 ECTS
Amélioration des plantes 3 ECTS
Ingénierie écologique 3 ECTS
Sociologie et géopolitique 3 ECTS
Innovation, certification, accréditation 3 ECTS
Anglais scientifique 3 ECTS

Contrôle des connaissances

Chaque UE est sanctionnée par un examen écrit.

Les épreuves comportent chacune une ou plusieurs questions, préparées par les enseignants du master. Les notes de TP sont incluses pour 1/3 dans la note d'examen.

Les unités d'enseignement (UE) sont affectées des coefficients suivants :

- coefficient 3 pour les UE de 9 ECTS,
- coefficient 2 pour les UE de 6 ECTS et 5 ECTS,
- coefficient 1 pour les UE de 3 ECTS.

Toutes les notes obtenues sont compensables.

Une 2e session écrite de rattrapage est organisée selon les besoins (épreuves écrites ou orales). La 2e session d'une UE est obligatoire pour tout étudiant ayant obtenu une note inférieure à 8/20 et facultative pour une note comprise entre 8 et 10.

Pour être déclaré titulaire du diplôme, le stagiaire doit avoir obtenu une moyenne de 10/20 à chacune des deux périodes. Le jury pourra décider d'une compensation entre celles-ci.

Le grade de master (formation continue) est décerné par l'acquisition des 60 ECTS du cursus.

Le diplôme est accompagné d'un « Supplément au diplôme » décrivant les connaissances et les compétences acquises.

Modalités d'admission en formation initiale

Ce master s'adresse à des techniciens ou des cadres :

- titulaire d'une licence ou d'une licence professionnelle française,
- titulaire d'un diplôme européen équivalent de niveau Bac+3,
- titulaire d'un diplôme étranger, après validation des équivalences,
- et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle postérieure à l'acquisition du dernier diplôme dans le secteur concerné.

L'admission est subordonnée à l'accord du directeur de la formation.

Candidature

Financement individuel : nous consulter.

Conditions particulières pour les demandeurs d'emploi.

Salarié : consultez nos pages financement

Attention : les dossiers de demande de financement doivent être envoyés 4 mois avant le début de la formation et après un entretien avec le responsable du master.

Responsables pédagogiques

Evelyne Garnier-Zarli

Scolarité

Antony Héritier

Tél. : 01 45 17 13 02

fc.sciences@u-pec.fr

Plus d'informations

Emplois identifiés des anciens étudiants de la formation (ex DESS) :

- Collectivités locales (Conseils généraux, régionaux, chambres d'agriculture et des métiers, coopératives agricoles) de France métropolitaine et des DOM-TOM
- Concours de la fonction publique (ingénieur d'études)
- Institutions et organisations internationales de développement : AFD, Ambassade et
- Consolats, Commission européenne, Banque mondiale, conseils territoriaux, ministères, PNUD, FAO, ICRAF, IPBO ...
- Offres d'emploi dans les ONG françaises et étrangères (ex AFVP, UNICEF, ACF, CICDA, fondations privées...)

